

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil douze, le 12 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Laurent BROCHET, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, André HELLE, Jean-Claude JACOB, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI **membres titulaires** et Claudine SARRET, Nicolas PETERLINI, **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Jean LOCATELLI, Bernard LAVAL, Pierre OSER, Françoise PELCAT, Jean Marc PELLETIER, Bernard TENAILLON.

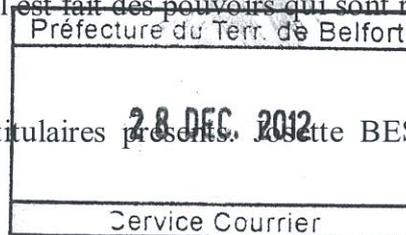
Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER à Nicolas PETERLINI, Gérard FESSELET à Sylvie MANZONI, Claude GIRARD à Jean-Claude TOURNIER, Pierre OSER à André HELLE, Bernard TENAILLON à Claudine SARRET.

Assistaient à la séance : Messieurs Claude BRUCKERT, Jean-Claude BOUROUH, Guy BOURQUIN, Hervé FRACHISSE, Eric GILBERT, Jean-Louis HOTTLET, Maurice NICOU.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
6 décembre 2012	6 décembre 2012	En exercice	32
		Présents	24
		Votants	27

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.



2012-07-41 – Renouvellement de la location du camion de la déchetterie sans chauffeur
Rapporteur : André HELLE

La location du camion de la déchetterie se termine au 31 décembre 2012.

Une consultation a été lancée, le 28 septembre 2012 pour une mise en application au 1^{er} janvier 2013, un seul candidat à répondu à la consultation il s'agit de la Société LOCATRUCKS (Bourlier).

Il est prévu une location de 3 ans d'un montant de : 118 662.33€ soit 39 554.11€ TT à l'année.

Soit un montant mensuel fixe de : 3 296.18€ pendant toute la durée de la location

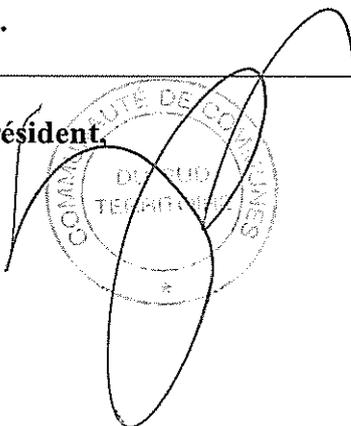
Actuellement le montant mensuel fixe de la location est de : 3 157.44€.

L'écart représente une augmentation mensuelle de : 138.74€ soit 5%.

Le prix de la location prend en compte l'entretien du véhicule y compris les pneumatiques sur une base de 30 000 km/an.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide:

- de valider la location du véhicule sans chauffeur désignée ci-dessus.
- d'attribuer cette location à la Société LOCATRUCKS.
- d'autoriser le président à signer tout document administratif, juridique ou financier relatif à cette opération.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président,</p> 
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28 DEC. 2012 Et publication ou notification le 28 DEC. 2012</p>	
<p>Le Président,</p> 